

## SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	1
ORGANISATION GENERALE DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE .....	2
Services communs .....	2
Restauration.....	2
ORGANISATION SPECIFIQUE DE L'ECOLE .....	2
ORGANISATION SPECIFIQUE DU COLLEGE.....	3
ORGANISATION SPECIFIQUE DU LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE.....	3
ORGANISATION SPECIFIQUE DU LYCEE PROFESSIONNEL .....	3
Partenariats .....	4
Formation continue, Organisme de Formation Professionnelle (O.F.P.) .....	4
ORGANISATION DES CLASSES PREPARATOIRES.....	4
LES LIAISONS INTER-CYCLES / LES RITES DE PASSAGE .....	4
CONSEIL D'ETABLISSEMENT.....	5
LA PASTORALE.....	5
DES PERSONNELS EDUCATIFS .....	5
DES EQUIPES PEDAGOGIQUES .....	6
LES ELEVES DELEGUES.....	6
LES LANGUES ETRANGERES.....	6
L'Externat Saint Joseph vit en réseau européen.....	6
Langues vivantes = passeport pour l'Europe.....	6
Langues vivantes au lycée professionnel.....	7
Langues vivantes et interdisciplinarité.....	7
Ouverture internationale : une section bilangue anglais chinois.....	7
LE SPORT .....	7
Le choix des activités physiques et sportives :.....	7
Fonctionnement :.....	8
L'Association Sportive (A.S.) :.....	8
L'option E.P.S facultative, mais obligatoire une fois choisie : .....	8
LES PARCOURS DIVERSIFIES .....	9
Au niveau de l'école, un regroupement d'adaptation :.....	9
Au niveau du collège :.....	9
LES PROJETS D' ACTIONS EDUCATIVES (P.A.E.).....	9
Le cinéma : .....	10
Le P.A.E. des classes de Terminale.....	10
L'INFORMATIQUE, LE BREVET INFORMATIQUE ET INTERNET (B2i).....	10
L'ENSEIGNEMENT DU FAIT RELIGIEUX.....	11
LE THEATRE .....	11
L'EDUCATION A LA SECURITE ROUTIERE .....	11
PREVENTION et EDUCATION RELATIVES A LA SANTE DES ELEVES .....	11
L'éducation affective et sexuelle.....	12
Prévention des conduites addictives.....	12
L'éducation nutritionnelle .....	12
LA FORMATION AUX PREMIERS SECOURS et AU B.A.F.A. ....	12
LES FETES .....	12
LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE.....	12
LA GESTION DE L'ABSENTEISME .....	13
LES RELATIONS AVEC LES PARENTS .....	13
EVALUATION .....	14

Ce projet d'établissement est un ensemble cohérent d'objectifs, de méthodes, de moyens particuliers que l'Externat Saint Joseph a défini afin de rendre effectif le projet éducatif. Il a été présenté au Conseil d'établissement du 6 octobre 2005 et approuvé dans les termes qui suivent. Il présente les grandes lignes de ce qui est vécu et veut témoigner du dynamisme de l'Externat ; il n'est donc pas figé ! Au contraire, chaque membre de la Communauté éducative est invité à innover et ainsi à enrichir ce projet.

## **ORGANISATION GENERALE DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE**

L'Externat Saint Joseph est un ensemble scolaire qui accueille des élèves des classes maternelles (à partir de 3 ans) jusqu'aux classes préparatoires aux Grandes Ecoles.

Les différentes unités sont situées sur un domaine de 17 hectares au lieu dit « La Cordeille » sur la commune d'OLLIOULES, en limite de la commune de TOULON. Chaque unité dispose d'une certaine autonomie.

Les étudiants des classes préparatoires (C.P.G.E.) sont scolarisés à l'I.S.E.N. (Institut Supérieur de l'Electronique et du Numérique) dans la « Maison des Technologies » au centre de TOULON.

La gestion de l'ensemble relève de l'Association de Gestion de l'Externat Saint Joseph, association fonctionnant sous le régime de la Loi de 1901. Cette association mandate très largement le chef d'établissement coordinateur dans les actes courants de gestion.

Les élèves sont reçus en qualité d'externe, et peuvent déjeuner dans le service de restauration.

### **Services communs**

Sur le domaine, est implanté le bâtiment de l'administration générale de l'établissement qui regroupe le secrétariat du chef d'établissement coordinateur, le service des inscriptions du collège et du lycée général et technologique et les services d'économat et de comptabilité. L'Etablissement dispose d'un service d'accueil, d'infirmerie, de maintenance, de gardiennage et d'entretien.

### **Restauration**

La restauration est sous-traitée à une société qui se positionne en véritable partenaire de l'Externat.

Pour les élèves des classes maternelles, le service de restauration est intégré dans leur bâtiment. Un concept de « self pour les tout-petits » y est développé. Celui-ci permet un accueil spécifique à cette tranche d'âge avec une approche pédagogique de la connaissance des aliments.

Les collégiens et les lycéens bénéficient d'une restauration self-service dans un vaste restaurant de 500 places. Une restauration rapide, cafétéria, sera prochainement proposée aux élèves lycéens.

L'accès à la restauration se fait au moyen d'une carte.

Les élèves déjeunant 4 fois dans la semaine sont considérés comme demi-pensionnaires et leurs repas sont facturés suivant un forfait annuel. Les autres élèves sont considérés comme externes, pour déjeuner ils doivent créditer leur carte auprès des services comptables.

Une commission réunissant des élèves délégués, des parents délégués de l'A.P.E.L., des cadres de l'Externat Saint Joseph se réunit régulièrement avec les gestionnaires de la société de restauration. Les menus sont contrôlés par une diététicienne et sont portés à la connaissance de tous par voie d'affichage et sur le site Internet de l'Etablissement.

## **ORGANISATION SPECIFIQUE DE L'ECOLE**

Les écoles maternelle et élémentaire forment un Etablissement à part entière, placé sous l'autorité d'un chef d'établissement. Elle comprend 3 classes maternelles (petite, moyenne et grande section) et 3 classes par niveau C.P., C.E.1, C.E.2, C.M.1, C.M.2 soit un total de 18 classes pour une population d'environ 500 élèves.

Une garderie fonctionne de 7h45 à 8h15 et de 16h30 à 16h4. Une étude est proposée de 16h45 à 17h45.

Une classe d'adaptation permet de recevoir temporairement des élèves présentant des difficultés scolaires.

Outre le chef d'établissement, il existe sur le site de l'école : un service de secrétariat, un service éducatif et un service d'agents de service en classe maternelle.

Les inscriptions sont à solliciter directement auprès du chef d'établissement concerné.

En accord avec les familles, les élèves suivent une catéchèse assurée soit par les responsables de l'aumônerie, soit par les enseignants, soit par des parents bénévoles.

Sur le temps de midi, il est proposé des activités diverses et des jeux variés, encadrées par des élèves lycéens ayant le statut de moniteurs, sous l'autorité des personnels éducatifs de l'école.

## **ORGANISATION SPECIFIQUE DU COLLEGE**

Le collège accueille environ 800 élèves dans 28 classes : 7 classes par niveau de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. Le fonctionnement est placé sous l'autorité d'un directeur des études assisté d'une équipe de pilotage et d'un secrétariat.

Le collège prépare à l'examen du brevet des collèges et aux orientations possibles après la classe de 3<sup>ème</sup>.

La première langue vivante enseignée est l'anglais. Il existe également une section « bilangue » proposant un enseignement simultané de 2 langues vivantes anglais et chinois.

Les secondes langues vivantes se déclinent en allemand, espagnol et italien.

L'enseignement du latin est optionnel à partir de la classe de 5<sup>ème</sup>.

Une étude est proposée le soir de 16h45 à 17h40.

## **ORGANISATION SPECIFIQUE DU LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE**

Le lycée d'enseignement général et technologique accueille environ 500 élèves répartis en 15 classes : 5 classes de seconde,

5 classes de première (2S, 1L, 1ES, 1STI spécialité génie électronique),

5 classes de terminale (2S, 1L, 1ES, 1STI spécialité génie électronique).

Le fonctionnement est placé sous l'autorité d'une directrice des études assistée par un secrétariat.

Le lycée prépare aux baccalauréats généraux L, ES, S, au baccalauréat technologie STI spécialité génie électronique et aux orientations vers l'enseignement supérieur.

Les classes de secondes se déclinent comme suit : une classe de seconde orientée vers le théâtre bilingue, une classe de seconde tournée vers la presse et le journalisme, une classe de seconde à vocation scientifique, et 2 classes de seconde orientées vers les langues vivantes.

Toutes les classes de seconde permettent le passage dans n'importe quelle classe de première.

En classe de seconde, deux enseignements de détermination obligatoires sont à choisir parmi les langues vivantes II (espagnol, allemand, italien), langues vivantes III (espagnol, italien), M.P.I. (Mesures physiques Informatiques), I.S.I. (Initiation aux Sciences de l'Ingénieur), Sciences Economiques et Sociales (S.E.S.)

Au lycée des options facultatives sont proposées : langues vivantes III, latin, atelier d'arts plastiques, sport.

## **ORGANISATION SPECIFIQUE DU LYCEE PROFESSIONNEL**

Le lycée professionnel accueille environ 260 élèves dans 13 classes comme suit :

Une classe de 3<sup>ème</sup> à projet professionnel (ouverture programmée en septembre 2006);

Un cycle de 2 ans préparant au B.E.P. métiers de l'électronique ; les meilleurs élèves rejoignent la classe de 1<sup>ère</sup> technologique génie électronique.

Un cycle de 2 ans préparant au B.E.P. M.V.M. (maintenance des véhicules motorisés) qui se prolonge par un cycle de 2 ans préparant au BAC PRO de la même spécialité.

Un cycle de 2 ans préparant au B.E.P. M.S.M.A. (maintenance des systèmes automatisés) qui se prolonge par un cycle de 2 ans préparant au BAC PRO de la même spécialité.

Un cycle de 2 ans préparant au B.E.P. C.S.S. (Carrières Sanitaires et Sociales).

Le fonctionnement du L.P. est placé sous l'autorité d'un directeur des études assisté d'un chef de travaux et d'un secrétariat.

## **Partenariats**

Un partenariat privilégié avec l'Armée de Terre permet aux jeunes des sections BAC PRO industriels, de trouver des lieux de stage rémunérés et d'accéder directement, après leur BAC PRO, à l'école des sous-officiers de SAINT MAIXENT.

Un partenariat avec la CROIX ROUGE permettra aux jeunes issus de la section B.E.P. C.S.S. (Carrières Sanitaires et Sociales) de bénéficier de places réservées à l'I.F.S.I. (institut de Formation en Soins Infirmiers) pour suivre des formations complémentaires.

Des partenariats sont suivis avec les constructeurs automobiles, notamment CITROEN et PEUGEOT, et leurs concessionnaires ou agents du VAR.

## **Formation continue, Organisme de Formation Professionnelle (O.F.P.)**

Dans le cadre de son O.F.P, l'Externat s'inscrit d'une manière volontariste dans différentes actions de formation continue pour adultes. Ses premières actions sont tournées vers la remise à niveau de techniciens en automatisme. Des formations dans le domaine des langues européennes et le chinois seront prochainement proposées.

Une recherche sera effectuée pour créer des sections par apprentissage.

## **ORGANISATION DES CLASSES PREPARATOIRES**

Les C.P.G.E. (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles) fonctionnent dans le cadre de l'I.S.E.N (Institut Supérieur de l'Electronique et du Numérique). Elles accueillent environ 180 étudiants dans 4 classes (M.P.S.I., P.S.I.) et leur fonctionnement est placé sous l'autorité d'un directeur des études. A l'issue de ces 2 années, les jeunes peuvent accéder, par voie de concours, aux grandes écoles ou, suivant l'avis du conseil de classe, en 1<sup>ère</sup> année de l'école d'ingénieurs.

## **LES LIAISONS INTER-CYCLES / LES RITES DE PASSAGE**

Les professeurs des classes de CM2 et de 6<sup>ème</sup> de l'Externat Saint Joseph s'engagent à se rencontrer afin de mieux connaître les attentes de chacun. Après avis favorable du conseil de maîtres des classes de CM2, les élèves bénéficient d'une priorité d'inscription en classe de 6<sup>ème</sup>. Les enseignants de CM2 participent aux premiers conseils de classe de 6<sup>ème</sup>.

Cette même priorité d'inscription existe entre les classes de 3<sup>ème</sup> et les classes de seconde de nos lycées.

Des actions sont conduites auprès des élèves de CM2 pour qu'ils appréhendent mieux la classe de 6<sup>ème</sup> : visites, tournois de sports collectifs, ...

Dans le cadre de l'orientation, tout élève du collège a la possibilité d'effectuer un mini stage d'au moins une journée au lycée professionnel.

Toute action qui permet à des élèves d'un cycle d'intervenir dans un autre cycle est encouragée : Par exemple, les élèves du lycée professionnel interviennent lors de « journées de la Science » auprès d'élèves de l'école...

Les élèves du lycée général et technologique peuvent bénéficier d'une aide sous forme d'un monitorat assuré par des élèves de nos classes préparatoires et ponctuellement des lycéens aident des collégiens.

Des journées dites d'intégration existent pour les classes d'entrée de cycle : école, 6<sup>ème</sup> et seconde.

Des panneaux lumineux d'information existent dans chaque cycle. Les messages diffusés présentent la vie de l'ensemble de l'Etablissement.

## **CONSEIL D'ETABLISSEMENT**

L'Externat s'est doté d'un conseil d'établissement : structure propre à l'établissement qui entre dans les structures de participation. Il s'agit d'un organisme consultatif.

Le conseil est le signe extérieur de la cohérence des actions au sein de l'établissement, de la participation des uns et des autres à une marche en avant.

L'information réciproque est recueillie, et elle est fiable.

Le Conseil est le lieu où l'intérêt de l'ensemble apparaît avant les exigences particulières.

Sa composition est représentative de tous les partenaires internes de l'établissement ; tous les « corps » y sont représentés indépendamment de toute représentation syndicale.

Son rôle est de conseiller le Chef d'établissement pour les décisions qui concernent les orientations de l'établissement. Il permet que la confrontation des idées se fasse sur les axes de la politique de l'établissement.

En son sein fonctionne des commissions : travaux, conduites addictives, réflexion, ...

## **LA PASTORALE**

La pastorale est source de propositions diverses. Elle s'implique dans les P.A.E. (Projets d'action éducative), fêtes, sorties, repas, camps, voyages,... Elle participe à la l'enseignement religieux dispensé dans l'établissement.

Les élèves, quel que soit leur âge, sont invités, à partir de leur vie, à découvrir et approfondir la foi chrétienne et à vivre une expérience spirituelle à travers des rencontres (par ex : visites des personnes âgées des maisons de retraite), des célébrations (sacramentelles ou non), des temps forts, des recollections... Ceux d'entre eux qui expriment le désir de découvrir les sacrements (baptême, réconciliation, eucharistie, confirmation) et de s'y préparer sont accompagnés sur ce chemin.

Dans la tradition mariste de cet établissement, un choix a été fait : celui de s'assurer les services d'une équipe d'aumônerie (des laïcs et un père mariste) placée sous la responsabilité des chefs d'établissement. Elle est représentée aux différents Conseils qui gèrent ou animent l'établissement. Elle veille à la cohérence des propositions chrétiennes sur l'ensemble des cycles. Cette équipe suit une formation régulière. Les catéchistes bénévoles sont également appelés à se former afin, non seulement d'acquérir des connaissances, mais surtout de garder une foi vivante par le dialogue, l'échange et le témoignage.

Engagée dans l'Eglise locale, la communauté chrétienne est en lien avec la pastorale des jeunes du diocèse.

## **DES PERSONNELS EDUCATIFS**

Au collège et aux lycées, l'Externat a fait le choix de placer un cadre éducatif animateur-éducateur référent, responsable de chaque niveau.

Cette organisation permet à ce personnel de jouer le rôle d'interface entre les élèves, leur famille et les professeurs, et d'être, en collaboration avec les surveillants, au plus près des élèves pour partager leurs joies, et répondre à leurs préoccupations.

Il anime la vie du groupe élèves en dehors des cours, veille à sa sécurité et participe aux conseils de classe. Le cas échéant, il regroupe les élèves pour préciser le « vivre ensemble ».

## **DES EQUIPES PEDAGOGIQUES**

Chaque classe est confiée à un professeur principal qui, avec l'équipe des professeurs et des personnels éducatifs, détermine les objectifs pédagogiques et éducatifs de l'année. Les équipes se retrouvent régulièrement dans le cadre des conseils de classe.

Trois fois par an, les directeurs des études réunissent les différents délégués : enseignants, élèves, personnels, parents dans le cadre d'un conseil de cycle pour s'informer et réfléchir sur les actions à conduire dans le cycle concerné.

L'Externat favorisera la mise en place d'un conseil pédagogique permettant les croisements disciplinaires et favorisant l'innovation.

## **LES ELEVES DELEGUES**

Suivant les cycles et les niveaux les élèves délégués s'investissent dans des champs de responsabilité différents..

L'Etablissement s'engage à leur donner une formation initiale afin qu'ils exercent leur rôle avec efficacité.

Dans la classe, ils jouent le rôle d'interface entre leurs camarades, les professeurs et les personnels éducatifs. Ils assistent, pour tout ou partie, au conseil de classe.

Les élèves délégués désignent leurs représentants au Conseil du Collège, au Conseil de Vie Lycéenne et au Conseil d'Etablissement.

## **LES LANGUES ETRANGERES**

### **L'Externat Saint Joseph vit en réseau européen.**

L'Etablissement est traditionnellement tourné vers les autres pays. Les langues vivantes et les échanges internationaux sont un axe majeur du projet d'établissement.

Pour rendre effective cette réalité, l'Externat Saint Joseph consolide ses échanges avec St MARY'S Collège, établissement mariste situé à DUNDALK en Irlande, avec HEIDELBERG Collège en Allemagne et avec un établissement à ALOYSIUS COLLEGE à LA HAYE en Hollande.

De nombreuses rencontres découvertes sont proposées avec l'Espagne, l'Italie, la Pologne, la République Tchèque et la Slovaquie.

Pour permettre la réalisation d'échanges individuels d'élèves et de professeurs, un fichier informatique regroupant des candidatures de familles, d'écoles et d'entreprises est en cours de réalisation. Les parents désireux d'y figurer prennent contact directement avec les secrétariats de cycle.

Pour favoriser la dimension européenne du monde du travail, des lieux de stage à l'étranger sont recherchés pour les élèves du lycée professionnel.

### **Langues vivantes = passeport pour l'Europe.**

L'Etablissement généralise l'enseignement de l'anglais dans les trois niveaux du cycle des approfondissements (cycle III) de l'école. Chaque élève de ces niveaux reçoit un enseignement hebdomadaire d'une heure trente.

La volonté des équipes pédagogiques est d'amener les élèves aux niveaux définis par le cadre européen des langues du Conseil de l'Europe. Les examens européens suivants seront préparés : Institut

CERVANTES (espagnol), Université de PERUGIA (italien), Université de CAMBRIDGE (anglais), GOETHE INSTITUTE (allemand).

La circulaire de rentrée 2005 précise « *cet objectif passe par une évolution des pratiques pédagogiques de l'enseignement visant à privilégier les compétences de compréhension et d'expression, notamment à l'oral ...* » ; « *ces dispositifs consistent à regrouper les élèves par groupes de niveau constitués en fonction des compétences d'expression et de compréhension orales et écrites* »

Dès la rentrée 2004, un dispositif expérimental a privilégié un nouveau mode d'organisation de l'enseignement de l'anglais en classe de seconde. L'Établissement favorisera la mise en place de ce nouveau dispositif pour l'ensemble des langues vivantes I et II au lycée général, à la rentrée 2005.

### **Langues vivantes au lycée professionnel.**

La formation complète d'un technicien doit prendre en compte l'assimilation d'au moins une langue vivante. Les équipes pédagogiques se mobiliseront pour pallier les difficultés rencontrées dans ce domaine par les élèves. Des épreuves mixtes, des relations étroites avec d'autres sections professionnelles européennes et l'introduction d'une autre langue vivante que l'anglais sont envisagées pour la rentrée 2006.

La recherche de l'ouverture d'un B.T.S. par apprentissage s'exerce dans un cadre européen.

### **Langues vivantes et interdisciplinarité.**

Le département des langues étrangères poursuivra les expériences engagées et initiera la réalisation de séquences interdisciplinaires dans d'autres domaines: théâtre bilingue, musique, histoire et géographie....

### **Ouverture internationale : une section bilangue anglais chinois.**

Prenant en compte les capacités de certains jeunes et l'importance grandissante de la Chine dans les échanges internationaux, l'Externat Saint Joseph a ouvert, en septembre 2004, une section bilangue anglais-chinois dès la classe de 6<sup>ème</sup>. Cette section reçoit un public de 30 élèves en fonction de leur motivation, de leur dossier scolaire et de leur résultat à un test. Ces élèves répartis dans 3 classes sont regroupés au moment de l'enseignement du chinois. L'enseignement ne se limite pas à l'apprentissage de la langue mais favorise la découverte de la culture chinoise ainsi que le rapprochement avec de jeunes Chinois, étudiants à l'université du SUD. Un jumelage sera étudié lors de l'arrivée de la 1<sup>ère</sup> promotion en classe de 4<sup>ème</sup>. Les promotions seront parrainées par des sinophiles, anciens élèves de préférence.

Le département des langues s'impliquera également dans une proposition de formation continue pour adultes.

## **LE SPORT**

### **Le choix des activités physiques et sportives :**

- Référence aux **programmes de l'éducation nationale**, et aux différents Bulletins Officiels publiés.
- La logique du collège au lycée (général et technologique ou professionnel) :

D'un éventail d'activités à une spécialisation modérée afin d'obtenir un baccalauréat général, technologique ou professionnel, ou un BEP.

Rappelons : La note d'E.P.S au baccalauréat général et technologique rentre dans le premier groupe d'épreuves (et non pas dans le rattrapage), et possède un coefficient 2

6°	<b>Activités très variées</b> , avec une priorité donnée au <b>SAVOIR NAGER</b> (au moins un cycle de natation durant l'année)
5°-4° Cycle central	<b>Des activités « incontournables »</b> , fixées par le programme. En 5°, renforcement du <b>savoir nager</b> dans la mesure du possible (disponibilité de la piscine).
3°	<b>Approfondissement du cycle central</b> , avec une épreuve nouvelle, les activités combinées en athlétisme. Le nombre d'activités pratiquées sur l'année est plus restreint. <b>La Moyenne de l'année entre en compte pour le brevet des collèges.</b>
2° et 2°BEP	Des activités encore assez variées, mais <b>certaines sont pratiquées sur deux heures</b> (comme pour le cycle terminale 1° et terminale) et donc beaucoup plus développées...
1° et terminales Terminales BEP 1° et terminales pro	Les élèves choisissent en début d'année parmi les menus d'activités proposés... Il s'agit donc d'un choix partiel mais réel...3 activités sur l'année, 1 par trimestre, séance durant deux heures. Principes identiques, mais les élèves ont 3 heures d'EPS par semaine. Ils sont évalués sur 3 activités durant l'année. Le menu est construit par l'enseignant en fonction de sa classe.

### Fonctionnement :

Les classes d'un même niveau ont toutes E.P.S ensemble lors des cours de deux heures...

Cette particularité nous permet de mettre en place tout au long de l'année des interclasses qui sont le reflet du travail de chaque classe durant les cycles...

Au premier trimestre est également organisé un cross, par niveaux de classes, qui est un moment phare de l'année

Enfin ce fonctionnement nous permet également d'obtenir de nombreux créneaux piscine pour nos élèves et de faire, lorsque cela s'avère utile des groupes de renforcement...

### L'Association Sportive (A.S.) :

L'Association Sportive est proposée aux élèves (collégiens et lycéens) le mercredi après-midi. Parfois un créneau supplémentaire peut être proposé en semaine entre midi et 13h30 pour ceux qui le souhaitent.

L'objectif est de se spécialiser dans une activité principale afin de participer à des compétitions entre établissements. Ces compétitions peuvent être de différents niveaux : D'un niveau local puis départemental, régional voire national.

### L'option E.P.S facultative, mais obligatoire une fois choisie :

Il s'agit d'une spécialisation plus poussée... sur trois ans de la seconde à la terminale (uniquement au lycée général et technologique). Il est obligatoire de commencer en seconde pour être évalué en terminale (bac).

Les élèves pratiquent deux activités pour finalement se spécialiser dans une qu'ils choisissent et présentent en Terminale...

Chaque promotion réalise durant l'année un stage de formation, faisant partie intégrante du projet de vie de l'option E.P.S ( stage ski, stage en eau vive...).

## LES PARCOURS DIVERSIFIES

Pour tenir compte de l'hétérogénéité des élèves à l'inscription et des difficultés pouvant apparaître en cours de cycle, outre les aides et soutiens prévus dans les textes officiels, l'Etablissement dispose de réponses ponctuelles ou spécifiques.

### Au niveau de l'école, un regroupement d'adaptation :

L'élève qui rencontre des difficultés avérées et durables peut bénéficier de la compétence d'une enseignante spécialisée. L'objectif poursuivi est d'aider l'élève :

- à dépasser les difficultés qu'il éprouve dans les apprentissages scolaires,
- à prendre conscience de ses progrès, en suscitant l'expérience de la réussite,
- à améliorer ses méthodes de travail et à devenir plus autonome.

### Au niveau du collège :

Au niveau des classes de 5<sup>ème</sup> : une classe passerelle regroupe des élèves qui se sont trouvés en difficulté pour des raisons diverses ou qui présentent des lacunes en fin de 6<sup>ème</sup> et qui ne sont pas à un niveau suffisant pour entrer en 5<sup>ème</sup>. Elle a pour objectif d'aider les élèves à :

- s'épanouir, prendre ou retrouver confiance en eux,
- acquérir de nouvelles attitudes en classe : participation, comportement, gestion de la documentation et du travail personnel,
- combler des lacunes tout en découvrant le programme de 5<sup>ème</sup> en se limitant, au moins dans un premier temps, aux applications les plus abordables.

A l'issue de cette classe, l'élève peut :

- soit entrer en classe de 5ème,
- soit entrer dans une classe de 4ème de découverte, si le niveau atteint le permet,
- soit, si le directeur des études l'autorise, entrer dans une autre classe de 4ème.

Au niveau 4<sup>ème</sup> : Une classe de découverte accueille les élèves les plus en difficultés. Elle leur permet de poursuivre leurs études en classe de 3<sup>ème</sup> de découverte professionnelle (formation existant au L.P.) avec pour objectif une orientation en classe de seconde professionnelle.

## LES PROJETS D' ACTIONS EDUCATIVES (P.A.E.)

Tous les projets permettant une approche pédagogique ou (et) éducative différente de l'enseignement traditionnel sont regroupés sous le terme générique de P.A.E.. L'établissement encourage ces initiatives qui enrichissent les élèves dans les domaines culturels, personnels et relationnels.

Quelques P.A.E. significatifs et permanents :

### Les Mini- séjours du niveau 5<sup>ème</sup> :

Pendant 3 jours, les 200 élèves des 7 classes, encadrés par 16 adultes, sont répartis sur 4 séjours... avec pour objectif : « vivre l'école autrement en lien avec des réalités de terrain ».

Visées éducatives :

- le « vivre ensemble » est une expérience de vie de groupe qui permet de développer le sens de la responsabilité, du partage, de la patience et du respect.
- la recherche de motivation des élèves à travers : le choix du séjour, la rupture avec les horaires habituels, la mise en situation de projet en lien avec la perspective du séjour choisi, la participation d'intervenants extérieurs.

Visées pédagogiques :

- rendre responsables et autonomes les élèves dans leurs apprentissages,
- réaliser des travaux de recherche documentaire pour savoir s'informer, communiquer, rendre compte, participer à un travail d'équipe,
- les aider à saisir la complémentarité des disciplines,
- apporter des notions culturelles, prendre conscience de l'importance du patrimoine et de la protection de l'environnement.

### **Le cinéma :**

Les images ont pris une place considérable dans notre société. "L'école" a le devoir d'apprendre aux jeunes à les recevoir et à contribuer à la formation de leur regard. Aussi, pour y répondre l'Externat soutient 4 dispositifs permettant une vision globale du « cinéma » :

- collège au cinéma ;
- lycéens au cinéma ;
- le ciné club de l'aumônerie du Lycée ;
- un projet autour de l'image en 4° de découverte.

Le dispositif "collège au cinéma", mis en place par le Conseil Général, permet aux élèves de collège de voir chaque année 3 films en 6°/5° et 3 films en 4°/3°. Ces films, choisis par un Comité de sélection composé d'enseignants, s'inscrivent directement dans les programmes. De plus, les professeurs bénéficient de formations leur permettant de procéder à une analyse filmique en amont de la projection.

### **Le P.A.E. des classes de Terminale**

En lien avec les équipes éducatives des Lycées, les responsables de l'aumônerie organisent un PAE annuel, qui a pour missions et objectifs :

- permettre d'intégrer une dimension religieuse dans la réflexion des élèves,
- permettre une approche et un travail interdisciplinaires : philosophique, psychologique, sociologique, historique, théologique...
- proposer aux élèves une pause dans leur année de terminale, temps de respiration où ils peuvent librement réfléchir, débattre, créer...

Ce P.A.E. favorise des rencontres entre jeunes de différentes classes et unités pédagogiques. Il leur offre la possibilité d'exprimer leur créativité avec d'autres moyens que ceux habituellement employés.

### **L'INFORMATIQUE, LE BREVET INFORMATIQUE ET INTERNET (B2i)**

Pour répondre à l'importance de la maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE), il existe dans chaque cycle des salles dédiées à la pratique informatique. L'usage de ces salles est lié au respect de la charte informatique de l'établissement (Cf. règlement).

La Bibliothèque Centre de Documentation (BCD) de l'école et Les Centres de Documentation et d'Information (C.D.I.) sont également équipés en informatique avec des logiciels spécialisés en recherche documentaire. Dans de nombreuses disciplines, l'outil informatique est intégré dans les enseignements.

L'Externat valorise les meilleurs travaux informatiques des élèves en leur réservant une place sur son site Internet.

L'Externat Saint Joseph se fixe comme objectif immédiat que 100% des élèves sortant du CM2 ait validé le niveau 1 du B2i.

En 2005-2006, 90 % des collégiens devront être titulaires du niveau 1 et 50% du niveau 2 du B2i.

Pour atteindre ces objectifs, les enseignants de l'école et du collège valideront les différentes compétences.

## **L'ENSEIGNEMENT DU FAIT RELIGIEUX**

L'enseignement du fait religieux est un enseignement culturel, rationnel et laïc.

Les objectifs retenus sont au nombre de trois :

- découvrir la profondeur de l'esprit humain et son ouverture possible vers l'au-delà,
- comprendre le pluralisme des attitudes et des questions, des croyances et des incroyances,
- progresser dans le « vivre ensemble » au sein d'une société multiculturelle, condition nécessaire de l'éducation à la citoyenneté.

Pour tendre vers ces objectifs, l'Externat Saint Joseph se donne les moyens suivants :

- transmission des connaissances sur les religions dans le cadre des enseignements disciplinaires,
- des cours spécifiques,
- des démarches transversales : Itinéraires de découvertes, P.A.E. et T.P.E....

## **LE THEATRE**

Le théâtre est un outil utilisé dans les différents cycles. Il contribue au développement de la personnalité et des talents de chaque élève.

Une progression est proposée à chaque étape du parcours scolaire :

- en maternelle : développement de la motricité,
- à l'école primaire : découverte de soi-même et ouverture aux autres,
- au collège en classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> : ouverture à la citoyenneté et reconnaissance de l'individu au sein du groupe,
- au collège en classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : appropriation du texte et développement de l'esprit critique,
- au lycée général: découverte de la mise en scène, acquisition de l'autonomie, acte de faire à travers la représentation, utilisation des langues étrangères,
- au lycée professionnel : développement de l'épanouissement personnel et de la confiance en soi.

Les installations de l'Etablissement permettent des répétitions et des représentations dans l'amphithéâtre.

Les activités sont parfois réalisées en partenariat avec des intervenants extérieurs.

## **L'EDUCATION A LA SECURITE ROUTIERE**

Depuis de nombreuses années, les collégiens de l'Externat Saint Joseph sont sensibilisés, à travers de multiples opérations parfois primées par les autorités, à l'éducation à la sécurité routière

Avec nos partenaires, l'ANPER, la Prévention Routière, la MAE, le Conseil Général, la Préfecture, la Police Nationale et la Mairie de Toulon, tous les élèves des classes de 5<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> passent les épreuves de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR). Des séances de rattrapage sont organisées pour les élèves des classes de 4<sup>ème</sup> et seconde.

Le pilotage est coordonné par un professeur, également Inspecteur départemental de la sécurité routière.

## **PREVENTION et EDUCATION RELATIVES A LA SANTE DES ELEVES**

L'Etablissement a fait le choix de se doter sur le site d'une infirmière à temps complet. Un médecin scolaire vacataire renforce le service médical.

Une commission du Conseil d'Établissement « conduites à risques » réunit parents, professeurs et personnels. Elle réfléchit sur l'ensemble des conduites à risques et proposent des solutions à mettre en œuvre à l'intérieur de l'établissement.

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail et la Commission d'Hygiène et de Sécurité du Lycée Professionnel (CHSCT et CHSLP) concourent à l'amélioration du fonctionnement global de l'établissement.

Il est rappelé que l'ensemble du site de l'Externat Saint Joseph est non fumeur. (Loi 91-32)

### **L'éducation affective et sexuelle**

Au collège, l'information des élèves des classes de 3<sup>ème</sup> est assurée avec notre partenaire l'association SESAME (groupe d'études pédagogiques « Sexualité et Amour »).

Au lycée général, un P.A.E. est conduit en partenariat avec des associations sur le thème « Amour et risques ».

### **Prévention des conduites addictives**

Des informations régulières sont données aux élèves et des actions sont conduites en partenariat avec la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie (MILDT) et différentes associations. Les comportements hors normes sont signalés aux services de police, l'Externat Saint Joseph ne pouvant être considéré comme un lieu de non droit.

### **L'éducation nutritionnelle**

Conformément à la loi N°2004-806, relative à la politique de santé publique, les distributeurs de boissons et de produits alimentaires sont supprimés.

Des actions ponctuelles sont menées en partenariat avec les diététiciens de la société de restauration. « Le restaurant des tout-petits » intègre la découverte et les modes de consommation des aliments.

Le « *guide nutrition pour les ados* » à destination des élèves des classes de 5<sup>ème</sup>, distribué par l'Education Nationale, fera l'objet d'une promotion par les professeurs de Sciences de la Vie et de la Terre.

### **LA FORMATION AUX PREMIERS SECOURS et AU B.A.F.A.**

Une formation aux premiers secours (A.F.P.S.) est proposée à tous les lycéens qui exercent des fonctions de moniteurs ainsi qu'aux lycéens des sections BAC PRO.

L'Externat prend également à sa charge la formation au B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation) pour les lycéens de plus de 17 ans qui exercent des fonctions de moniteurs.

### **LES FETES**

A l'Externat Saint Joseph, nous aimons faire la fête avec tous les élèves.

Le jour de la Saint Joseph fait partie de ces moments privilégiés. Il faut citer également le carnaval pour les élèves de maternelle, la fête des familles au mois de juin à laquelle s'associent les parents d'élèves.

### **LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE**

**La communication interne** repose sur trois éléments :

- L'agenda général publié toutes les semaines, à destination des enseignants et des personnels, adressé par messagerie interne à ceux qui en font la demande et affiché dans les différentes salles de professeurs et de personnels.

- « Actu'Partageons », feuille de communication du conseil de direction, diffusé comme l'agenda général.
- Les panneaux lumineux dans chaque cycle.

**La communication externe** utilise les vecteurs suivants :

- La revue PARTAGEONS, deux numéros annuels, le premier consacré à la rentrée scolaire est diffusé fin août ; le second comprend les photographies de classe ainsi que des articles sur la vie de l'établissement.
- Le panneau d'information situé à l'entrée de l'établissement.
- Le site INTERNET de l'établissement : [esj-lacordeille.com/](http://esj-lacordeille.com/)
- Le site SCOLINFO de notre prestataire informatique permet aux familles de consulter les éléments du dossier de leur(s) enfant(s) : relevé de notes, absences, ...
- Les courriers spécifiques adressés aux familles.

## LA GESTION DE L'ABSENTEISME

La gestion des présences et absences est réalisée à l'aide de l'outil informatique. Au début de chaque ½ journée, le professeur fait l'appel et transmet au personnel éducatif. Celui-ci enregistre les absences. En cas de non signalement de la famille un S.M.S. est adressé au numéro de portable inscrit dans notre fichier ou un contact téléphonique est pris. Il est alors demandé aux familles de confirmer l'absence.

## LES RELATIONS AVEC LES PARENTS

Les parents sont membres de la communauté éducative. Leurs délégués à travers l'association (A.P.E.L.) participent à la vie de l'Externat Saint Joseph.

Ils siègent au Conseil d'établissement, instance naturelle de réflexion et d'échanges, notamment sur l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif. Ils sont invités dans les différents conseils et commissions : pastorale, cycle, travaux, conduites à risques, self... *Il nous semble important que les parents puissent être informés, et s'exprimer, sur l'ensemble de la vie de l'établissement, son organisation et ses règlements*

Les parents et l'acte pédagogique et éducatif :

Les parents sont informés par les enseignants sur les méthodes employées, sur les modes d'évaluation et sur le suivi du travail scolaire à la maison. Ils peuvent être sollicités pour participer à certains cours ou à des activités périscolaires.

Les parents et l'orientation :

La construction progressive du projet personnel de l'élève est aussi l'affaire des parents. Les enseignants souhaitent une collaboration étroite avec eux. L'A.P.E.L. s'engage dans la prise en charge des B.D.I. (Bureau Documentation et d'Information), forum des métiers, accueil en entreprise, ...

Les parents, l'animation pastorale et la catéchèse :

En lien avec les A.P.S. (Animateurs en Pastorale Scolaire), les parents peuvent contribuer à l'animation pastorale, à l'éveil et à l'éducation à la foi. L'Externat initie des formations et prend en charge les coûts induits.

Les parents correspondants sont reconnus comme relais entre les parents d'une classe et les enseignants ou le directeur de cycle. Ils assistent aux conseils de classe et pour certains aux conseils de cycle.

Afin de rendre efficace la participation des parents, l'Externat s'engage à réunir les conditions suivantes :

- Informer et promouvoir les initiatives permettant aux parents de bien communiquer avec l'établissement;
- Renforcer le relationnel enseignants / parents ;
- Former les parents à l'évolution du système éducatif ;
- Favoriser la participation conjointe à des réflexions communes ;
- Favoriser la reconnaissance de l'association A.P.E.L. de l'établissement.

Une Assistante Sociale tient des permanences dans l'établissement afin de permettre la gestion de situations difficiles.

## **EVALUATION**

Ce projet d'établissement sera relu tous les 2 ans en séance plénière du conseil d'établissement aux fins d'évaluation, modifications et compléments.